L'ex-capitaine Paul Barril confronté à ses accusateurs

Ecroué à Marseille, il a pris part à 4 heures d'auditions croisées dans l'affaire du cercle Concorde

C'est une partie de poker qui a commencé. Qui sait ce que l'autre a dans son jeu ? Qui sait s'il ment ou bien si ses déclarations, comme hier, dans le cabinet du juge Charles Duchaine, ont valeur de vérité ? C'est pour cela que le magistrat a tenu à confronter Paul Barril, 61ans, l'ex-super gendarme élyséen, mis en examen et écroué à Marseille pour "association de malfaiteurs"depuis le 24 décembre, à François Rouge, le banquier genevois, et Olivier Bazin, un consultant africain. Plus de 4h d'auditions croisées dans l'affaire du cercle Concorde, dont chacun serait sorti en campant sur ses positions.

Barril ne conteste pas avoir rencontré François Rouge, qui était à la recherche de conseils pour préserver ses intérêts dans la maison de jeux parisienne. C'est Barril qui a présenté Bazin à Rouge. Mais, de l'aveu de son avocate, Me Sophie Jonquet, son implication s'arrête là. D'ailleurs, elle a déposé hier une demande de mise en liberté, comme Olivier Bazin le sulfureux, jadis gérant d'un casino au Tchad, cité dans une affaire d'escroquerie et de trafic d'or en 2004. Paul Barril et François Rouge sont actuellement détenus au quartier d'isolement des Baumettes, Bazin est incarcéré à Draguignan.

Au coeur de la confrontation, la lutte d'influences que se livraient en 2007 les deux clans corses, d'un côté l'équipe Raffali, en place, et de l'autre, le clan Lantieri, évincé et qui le vivait fort mal. En septembre 2007, il est question dans les écoutes d'avoir recours à l' *"intimidation"*, à la *"corruption de fonctionnaires"*, à l'intervention de *"mercenaires"* pour "gêner le fonctionnement du cercle" et permettre à Paul Lantieri, en fuite, de reprendre le contrôle. Paul Barril a nié avoir pris part à cela. Bazin et Rouge auraient confirmé qu'ils n'avaient aucun lien de subordination à Barril. Il est d'ailleurs question de *"marché de dupes",* mais lequel ?

Quant aux procès-verbaux de la tuerie des Marronniers, Barril a confirmé les tenir d'un journaliste dont il a cité le nom et les avoir transmis à Bazin. Un nom a toutefois surgi hier: celui de Patrick Devedjian, secrétaire général de l'UMP. L'avocat de Rouge, cité par France 3, l'a confirmé. Rouge aurait appelé Devedjian pour demander à la République de faire le ménage au sein du Concorde, mais, dit Me Orengo, *"Devedjian n'a pas donné suite"*.

Par Denis Trossero (dtrossero@laprovence-presse.fr)